

Conseil Municipal du 6 septembre 2021

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Restauration du complexe buvette – club house au terrain de football : M. le Maire fait un point d'étape des travaux. La dalle au sol a été coulée semaine dernière. Les travaux ont pris un peu d'avance.

Assainissement semi collectif du complexe sportif – Maison Pour Tous – Atelier Communal : Le résultat de l'analyse des offres réalisée par ING Concept est présenté et M. le Maire propose au Conseil Municipal de retenir l'entreprise CHOPIN pour la tranche ferme de travaux et la tranche optionnelle n°1 qui consiste en la réalisation d'un solin béton le long des bâtiments afin de faciliter l'entretien des espaces engazonnés. Le montant du marché s'élève à 26 379 € HT.

Travaux de restauration du chœur et des retables de l'église Notre Dame : Attribution du lot déplombage : L'entreprise Bretagne Water Blasting ayant été liquidée, il nous faut retenir une nouvelle entreprise pour terminer la mission. L'entreprise COPUR a formulé une offre pour terminer la mission au prix du marché signé initialement, que le Conseil Municipal a validé. Le reliquat de mission s'élève à 7 660 € HT.

Reprise du plancher supérieur du clocher église Notre Dame : M. Christian LE NAN, Adjoint au Maire en charge des travaux expose aux élus la dangerosité de l'accès au plancher supérieur du clocher. Nous sommes dans l'attente d'un second devis dans les prochaines semaines afin de comparer avec celui déjà réceptionné. Ces travaux pourraient être réalisés courant Décembre 2021.

Lotissement du Petit Bois - Viabilisation finale : Les travaux ont démarré lundi. Les riverains ont été informés par courrier. La réception des travaux devrait intervenir pour la mi-octobre. Le Programme Voirie devrait s'enchaîner dans la foulée.

Travaux d'aménagement du bourg : L'entreprise Eurovia Bretagne a programmé à la semaine prochaine les travaux de reprise des défauts de bordures sur la Route Départementale n°30. La chaussée sera réduite le temps des travaux.

FINANCES / RESSOURCES HUMAINES

Horaires d'ouverture de la Mairie : A compter du 1^{er} octobre, les horaires de la Mairie sont ainsi modifiés : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, Mercredi et Samedi de 8h30 à 12h00. Ce changement a pour conséquence de rendre accessible les services de la Mairie aux parents qui déposent leurs enfants à l'école le matin. En conséquence, l'horaire de fermeture est avancé à 17h00 afin de ne pas étendre davantage l'amplitude horaire d'ouverture au public.

Recrutement à la Mairie : Afin de donner suite aux entretiens qui se sont tenus samedi dernier, Mme Linda OLIVRE a été recrutée à temps complet en qualité d'agent d'accueil polyvalent en charge de l'état civil, du funéraire, de la communication et de l'action sociale. Elle démarrera à l'accueil de la Mairie le mardi 14 septembre prochain.

Mise à disposition de personnel communal à l'école pour l'année scolaire 2021 – 2022 : Cette nouvelle année scolaire a débuté sous un protocole sanitaire strict. Il ressemble à quelque chose près, à celui de la fin d'année scolaire précédente. Afin de satisfaire aux obligations de désinfections des locaux, Maryline est de nouveau mise à disposition sur 2 créneaux de 1h15 afin de porter mains fortes au personnel scolaire. Pour sa part, David interviendra sur des créneaux habituels en soutien des institutrices pour l'éducation sportive à l'école.

Création d'une régie de recettes « Mise en réseau des médiathèques du pays de Landi » : La mise en réseau des bibliothèques sera effective à compter du 22 septembre prochain. Afin d'être opérationnel pour encaisser les cotisations à cette date, une régie de recettes spécifique est créée. M. Julien CLOAREC est désigné comme régisseur de recettes titulaire et l'ensemble des bénévoles nominativement désignés comme régisseurs suppléants. Pour information, afin de finaliser le déploiement de la mise en réseau des médiathèques du pays de Landi, la bibliothèque de Bodilis sera fermée au public du vendredi 10 septembre au mardi 21 septembre. La réouverture est prévue le mercredi 22 septembre à 14h00.

AFFAIRES GENERALES

Enquête publique – Société Ouest Inerte : Présentation d'un rapport succinct de l'enquête publique par M. Christian LE NAN, Adjoint au Maire. La société Ouest Inerte souhaite réaliser une installation de stockage de déchets inertes sur des parcelles au lieu-dit « *Lestrévignon* » sur la commune de Landivisiau. L'exploitation de l'installation de stockage durera 8 années. La surface du projet couvrira environ 1,9 hectares. Le site sera implanté sur une zone de friche, en bordure d'une zone humide. Il est prévu, en fin d'exploitation, de recouvrir le site de terre végétale avec la plantation de ray-grass (*pour permettre son utilisation agricole*) et un boisement des pentes. Le Conseil Municipal suit l'avis favorable donné par la Commission réunie le 31 août dernier.

Enquête publique – EARL des prés verts : Présentation d'un rapport succinct de l'enquête publique par M. Christian LE NAN, Adjoint au Maire. Ce projet consiste en une régularisation / augmentation des effectifs pour 200 vaches laitières et la suite, mise à jour du plan d'épandage pour 207,70 hectares SAU (*152 Ha en propre et 55,70 Ha en SAU chez un prêteur*), ainsi qu'une construction d'un bloc traite et rénovation de la stabulation vaches laitières. Nous sommes concernés car des parcelles se trouvent sur le territoire communal. Le Conseil Municipal suit l'avis favorable donné par la Commission réunie le 31 août dernier.

Communauté de Communes du Pays de Landivisiau - Transfert des compétences eau et assainissement au 1^{er} janvier 2024 : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve la modification statutaire concernant les compétences communautaires eau et assainissement à compter du 1^{er} janvier 2024

Retour sur les visites de l'église - Guide touristique : Mme Marie-Françoise CLOAREC, Adjointe au Maire en charge de la culture et du patrimoine fait un point sur la fréquentation des visites de l'église Notre Dame par le biais des guides touristiques durant le mois d'août. Océane CRENN et Lola VOUREC ont effectué des visites à l'église tout le mois d'août et ont accueilli pas moins de 700 visiteurs.

Programmation d'une journée citoyenne : Les élus du Conseil Municipal proposent aux bodilisiens de renouveler une initiative portée sur la base du bénévolat dans le cadre d'une journée dite citoyenne afin d'entretenir le cimetière à l'approche de la Toussaint. Les dernières journées de ce type organisées se sont passées dans une bonne ambiance et les bénévoles ont répondu présent. Plutôt que de traiter chimiquement le cimetière, nous pourrions nous retrouver, lors d'un moment convivial, pour le désherber manuellement. Ces 2 journées citoyennes sont fixées au mercredi 13 octobre et au samedi 23 octobre de 9h30 à 12h00.

Journée européenne du patrimoine : Dans le cadre de la journée européenne du Patrimoine, il est prévu une visite commentée de l'église par des bénévoles le week-end le samedi 18 et le dimanche 19 septembre.

Rapport d'activité annuel du SDEF : Il est disponible pour consultation en Mairie. Une version informatisée de ce rapport est téléchargeable sur le site Internet du SDEF : www.sdef.fr.

Dénomination et numérotation des accès aux voies : M. le Maire fait un point sur l'avancement des travaux de numérotation des accès aux voies pour donner suite aux différentes réunions de travail. La Poste travaille actuellement à la définition de l'adressage de l'ensemble des propriétés du territoire. La remise de l'étude est prévue pour début 2022.

Création de Point d'Accès Public à Internet en Mairie : Ce nouveau service proposé à destination des administrés bodilisiens dépourvus d'informatique au domicile verra le jour prochainement. Ils pourront profiter gratuitement, après signature d'une charte d'utilisation, d'un ordinateur et d'une connexion à Internet. Le Point d'Accès Public à l'Internet (*PAPI*) s'inscrit dans les missions de service public. Il a pour vocation de mettre à disposition du grand public des outils et des moyens d'accès aux technologies de l'information et de la communication, de permettre à tous de s'initier aux nouvelles technologies. Le PAPI est ouvert aux horaires habituels de la Mairie en accès libre et gratuit. Il est accessible à toute personne, toutefois les enfants de moins de 14 ans devront être accompagnés d'une personne majeure pour la consultation de site Internet. Ce service vient en complément de l'installation l'année dernière d'un réseau de Wifi public en Mairie et en bibliothèque. N'hésitez pas à demander les identifiants de connexion en Mairie.

Participation à la 13^{ème} édition du « Jour de la Nuit » : La Commune s'est inscrite à la prochaine édition du « Jour de la Nuit » qui se tiendra le 9 octobre prochain. Sauf intempéries, il sera proposé une randonnée contée autour du bourg.

Repas du CCAS : Le repas du CCAS se tiendra à la salle Multifonctions le samedi 16 octobre prochain. Pour assister au repas, il vous sera demandé de bien vouloir être muni d'un Pass sanitaire valable.

Soirée récréative dans le cadre du Téléthon 2021 : Elle est renouvelée cette année et se tiendra le vendredi 3 décembre 2021 à la salle Multifonctions.